

L'avenir du secteur industriel de la Grande Prairie

Présentation du mandat confié à l'OCPM et
de la vision de développement pour le
secteur

5 juillet 2018

Déroulement de la rencontre

- Mise en contexte
- Présentation du nouveau mandat confié à l'OCPM
- Présentation de la vision, des orientations de développement économique et d'aménagement du territoire de la Ville
- Mise en contexte des autres projets du secteur
- Votre rôle pour la suite
- Période de questions

Mise en contexte



Mise en contexte

Les démarches de consultation dans le cadre de la Cité de la logistique

- Mai 2017 : Consultation menée dans le cadre du droit à l'initiative
- Août 2017 : Adoption d'un mandat confié à l'OCPM pour la tenue d'une consultation publique portant sur le projet de parc d'entreprises voué à la logistique

Mise en contexte

La position de Projet Montréal

- En faveur d'un développement au bénéfice des citoyens

Élection 2017

- Novembre 2017 : Décision de modifier le mandat confié à l'OCPM
- Décembre 2017 à juillet 2018 :
Élaboration d'une proposition de vision de développement économique pour le secteur

12/10/2017 Mise à jour : 12 octobre 2017 | 11:47 Ajuster la taille du texte

Projet Montréal veut repenser le secteur Assomption Sud avec les citoyens

Par Nicolas Ledain

TC Media

Courriel

Twitter

G+

Submit

Recommander 75



Projet Montréal souhaite repenser le développement du secteur Assomption Sud.

Nicolas Ledain / TC Media

Projet Montréal s'engage à revoir la planification prévue pour le secteur Assomption Sud dans Mercier—Hochelaga-Maisonneuve. Le parti politique exclut toute expropriation et s'oppose à certaines options de prolongement de l'avenue Souigny.

Mandat confié à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM)

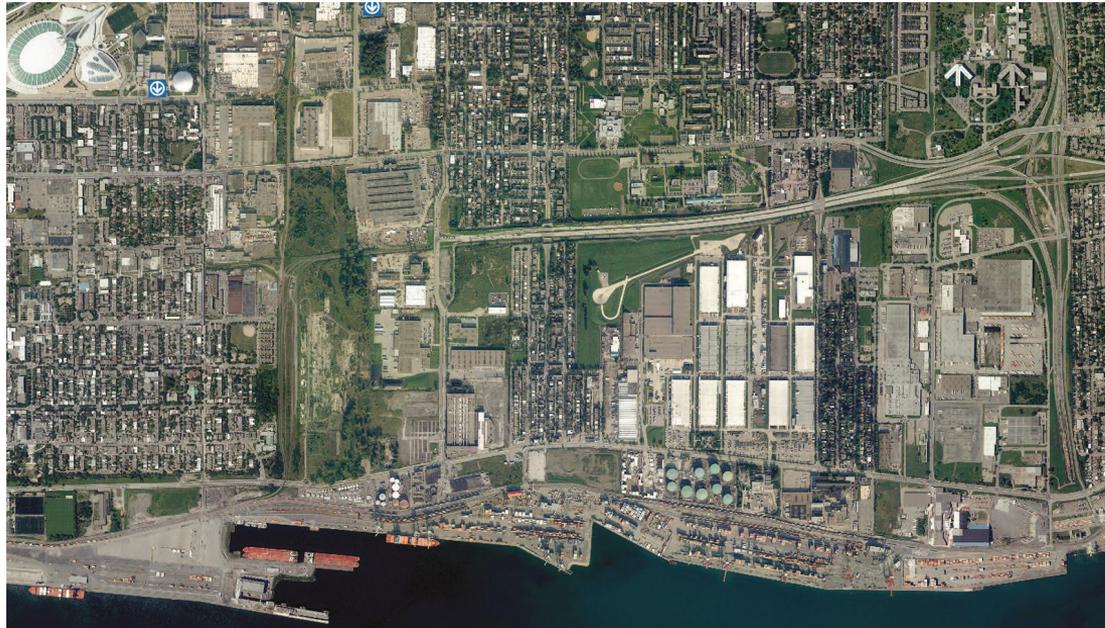
Assurer la tenue d'une démarche de consultation publique portant sur la vision de développement économique et urbain du secteur Assomption Sud - Longue-Pointe

Le mandat de l'OCPM vise à

Soumettre au débat l'approche préconisée par la Ville en matière d'attraction de nouvelles entreprises en milieu urbain dense, le tout en respect des principes de développement durable et d'une saine cohabitation avec les milieux résidentiels.

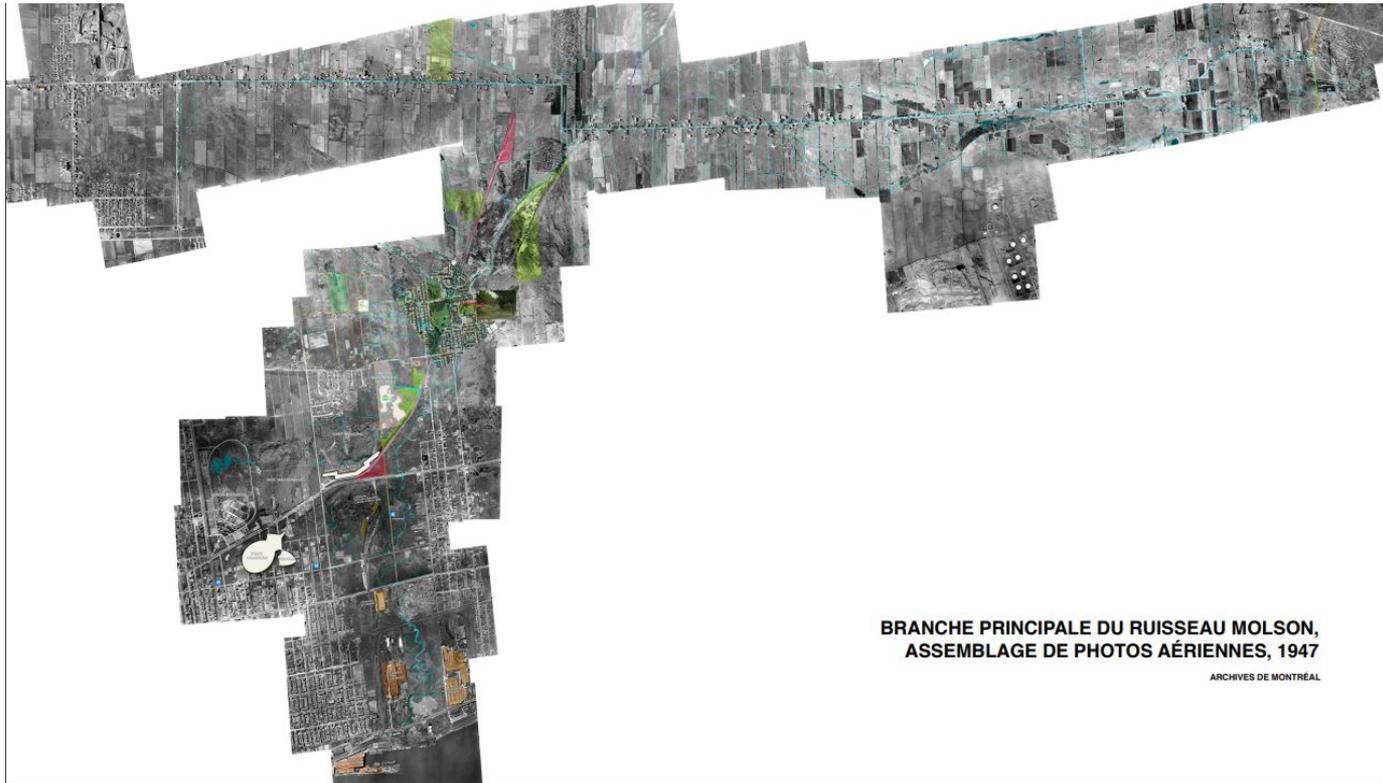
Émettre des recommandations, bonifier la vision, les orientations de développement économique ainsi que les orientations d'aménagement.

Vision de développement du secteur industriel de la Grande Prairie



Ruisseau de la Grande Prairie

Source : François Plourde



Ruisseau de la Grande Prairie

Source : François Plourde

ANCIENS NOMS DU
RUISSEAU MOLSON

« Ce ruisseau de la Grande Prairie aurait porté plusieurs noms au cours des siècles: ruisseau des Soeurs, ruisseau des Anges et beaucoup plus tard ruisseau Molson, nom sous lequel il est connu aujourd'hui. Or, ce ruisseau des Soeurs aurait été la limite ouest de la côte Saint-François, venant immédiatement après la côte Saint-Martin, selon M. Obvier Maurault, dans Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe, (abrégé historique, Montréal, 1924 [...]) »

Mémoires de la Société généalogique canadienne-française, Volumes 49-50, p.97, 1998

En route vers l'Écoparc industriel de la Grande Prairie

Une vision de requalification qui privilégie:

- L'amélioration de la qualité de vie des résidents
- Un modèle de développement durable et d'économie circulaire
- Une bonne intégration au milieu environnant et une gestion intégrée des nuisances
- Des interventions permettant de bonifier les aménagements favorables au transport collectif, au transport actif et la desserte routière

Orientations préliminaires de développement économique

Créer des emplois qualifiés dans des créneaux d'avenir pour le secteur

- Technologies durables: chimie et énergie verte, développement durable
- Services de proximité: commerce, restaurant, café, etc.
- Services à valeur ajoutée reliés à l'exportation: certification agro-alimentaire
- Manufacturiers légers: agro-alimentaires, transport autonome et électrique
- Logistique intelligente: Internet des objets, intelligence artificielle, application mobile

Objectif économique

Développer une vision axée sur un quartier diversifié et bien intégré à son milieu d'insertion en conformité avec les principes de développement durable pour:

- Une cohabitation harmonieuse entre les activités industrielles et les secteurs résidentiels ;
- L'augmentation de l'accessibilité pour les travailleurs, notamment à travers les transports actifs et collectifs (marche, vélo, autobus et métro) ;
- L'accroissement d'entreprises qui ont une orientation écologique ;
- L'intégration des enjeux sociaux dans la stratégie de développement économique.

Enjeux du territoire

- Interface entre les activités générant des nuisances et les quartiers résidentiels (gestion partagée et intégrée des nuisances)
- Gestion des sols contaminés
- Gestion des îlots de chaleur
- Accès au réseau routier supérieur pour le transport de marchandise
- Désenclavement du secteur et la desserte de certains terrains

Le secteur de planification stratégique Assomption, tel que défini dans le Schéma, sera donc étendu pour inclure la totalité du secteur Assomption Sud – Longue-Pointe.

Orientations d'aménagement du territoire

- Offrir un cadre de vie de qualité aux travailleurs et aux riverains ;
- Limiter les nuisances sonores, visuelles et atmosphériques ;
- Améliorer l'accessibilité du secteur en transport actif et collectif ;
- Appliquer une gestion écologique du territoire ;
- Réduire les îlots de chaleur ;
- Améliorer la configuration du réseau artériel et sa connexion au réseau routier supérieur.

Écoparc industriel

Aménagement et urbanisme durable: déplacements actifs sécuritaires, limitation des nuisances, préservation de la biodiversité et des milieux naturels d'intérêt, qualité des aménagements, etc.



Logis Eco Industrial Park, Australie

Écoparc industriel

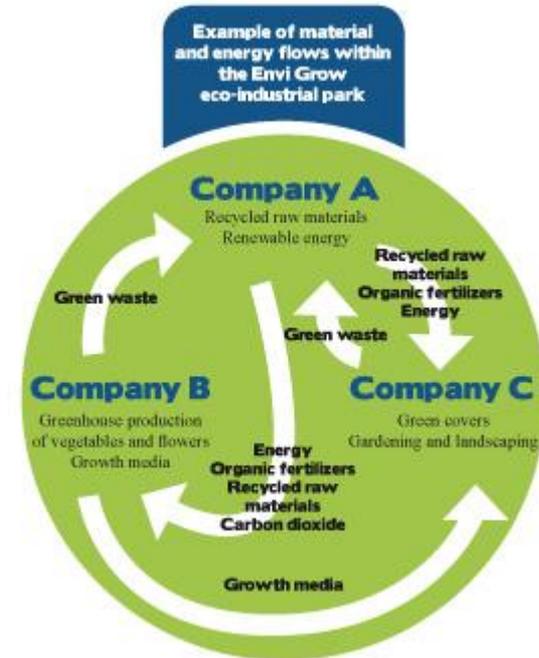
Gestion environnementale:
limiter les impacts sur
l'environnement, règles de
performance élevées, réduction
de l'impact des activités sur
l'environnement local,
infrastructures vertes pour la
gestion durable des eaux de
pluie, etc.



Campus Hubert-Reeves,
Montréal

Écoparc industriel

Écologie industrielle: synergies de substitution (échanges de matières, d'eau ou d'énergie) et synergies de mutualisation (approvisionnement, services, équipements et ressources)



Forssa Eco Industrial Park, Finlande

Développement d'une vision exemplaire

Intégration au tissu urbain environnant

Élaboration d'un plan d'action pour répondre à des normes exemplaires

- ISO 14 001 territoire
- Certification LEED
- Envision
- Gestion des eaux et déchets, revitalisation des milieux naturels, etc.

Autres projets en cours dans le secteur

- SAQ - Déménagement complété du siège social. Campus de 1500 employés, intégration avec son quartier, développement durable, etc.
- STM - Centre de transport de l'Est : pièce importante permettant l'intégration des 300 nouveaux autobus au réseau



Centre de transport Stinson, Montréal

Autres projets en cours dans le secteur

- Hydro-Québec - Poste et ligne : mise à niveau du réseau et réponse aux besoins en électricité de l'arrondissement
- MTMDET, Port de Montréal et Ville de Montréal - Prolongement du lien routier Souigny-Assomption : amélioration des déplacements et réduction du nombre de camions sur Notre-Dame
- ARTM - Développement d'un lien de transport collectif structurant dans l'axe Notre-Dame

Ray-Mont Logistiques

La Cour a déclaré que les activités que souhaite exercer Ray-Mont Logistiques correspondent à un usage de la catégorie E.7(1) du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve pouvant être exercées à l'extérieur, dans une cour ou sur un terrain non bâti.

La Cour ordonne également à l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve d'évaluer la demande de permis conformément à l'usage ainsi établi, lequel est un usage autorisé dans la zone où est situé le terrain de Ray-Mont Logistiques.

Prochaines étapes

Votre participation à la consultation publique de l'OCPM

Consultation Assomption-Sud–Longue-Pointe
ocpm.qc.ca/fr/assomption-sud-longue-pointe

Les grandes étapes de la consultation :

- Mandat et constitution de la commission
- Avis public et diffusion de la documentation complète - fin de l'été
- Séance d'information - septembre
- Séance d'audition des opinions - septembre
- Dépôt du rapport - fin de l'automne 2018/début hiver 2019

Période de questions